



SCG-Ré



# RAPPORT ANNUEL

# 2024

11<sup>ème</sup> Exercice



THE NAIROBI DECLARATION ON  
SUSTAINABLE INSURANCE



SCG-Ré, le Réassureur Central.

# SOMMAIRE

P.3 | Généralités

---

P.7 | Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

---

P.20 | Rapports des Commissaires aux Comptes

---

P.23 | Etats Financiers

---

P.27 | Résolutions de l'Assemblée Générale

---

P.30 | Rapport Social

---

P.35 | Synthèse du Rapport Annuel de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et la prolifération des Armes de Destruction Massive

# GENERALITES

## La SCG-Ré...Hier



# La SCG-Ré...Aujourd'hui

## STRUCTURE



Capital Social : 15 000 000 000 FCFA  
Valeur du Titre : 21 000 FCFA  
Capitalisation Boursière : 31 500 000 000 FCFA  
Chiffre d'Affaires Moyen : 12 000 000 000 FCFA  
Résultat Moyen : 1 000 000 000 FCFA

- 1<sup>er</sup> Signataire de la Déclaration de Nairobi en zone CIMA.
- 1<sup>er</sup> Réassureur agréé CIMA à réaliser un APE et une cotation en bourse.
- 1<sup>er</sup> Réassureur agréé CIMA sur le marché financier de la BVMAC.



## GRATIFICATIONS

## BUREAUX DE SOUSCRIPTIONS (4)



- Succursale SCG-Ré au Rwanda : Kigali Regional Office
- Abidjan Regional Office
- Libreville Regional Office
- Bureau de Souscription du Siège

- Direction Générale (2)
- Directions Centrales (4)
- Chefs de Départements (4)
- Autres Employés (31)

### GENRE

- Femmes (21)
- Hommes (20)



## EFFECTIFS (41)

Siège Social : 37  
Succursale et Bureaux : 4

## RÉGULATEURS & COMMISSAIRES AUX COMPTES



- Cour des Comptes du Gabon
- CIMA
- COSUMAF
- Rwanda National Bank (RND)
- Insurance Regulatory Authority of Uganda (IRAU)

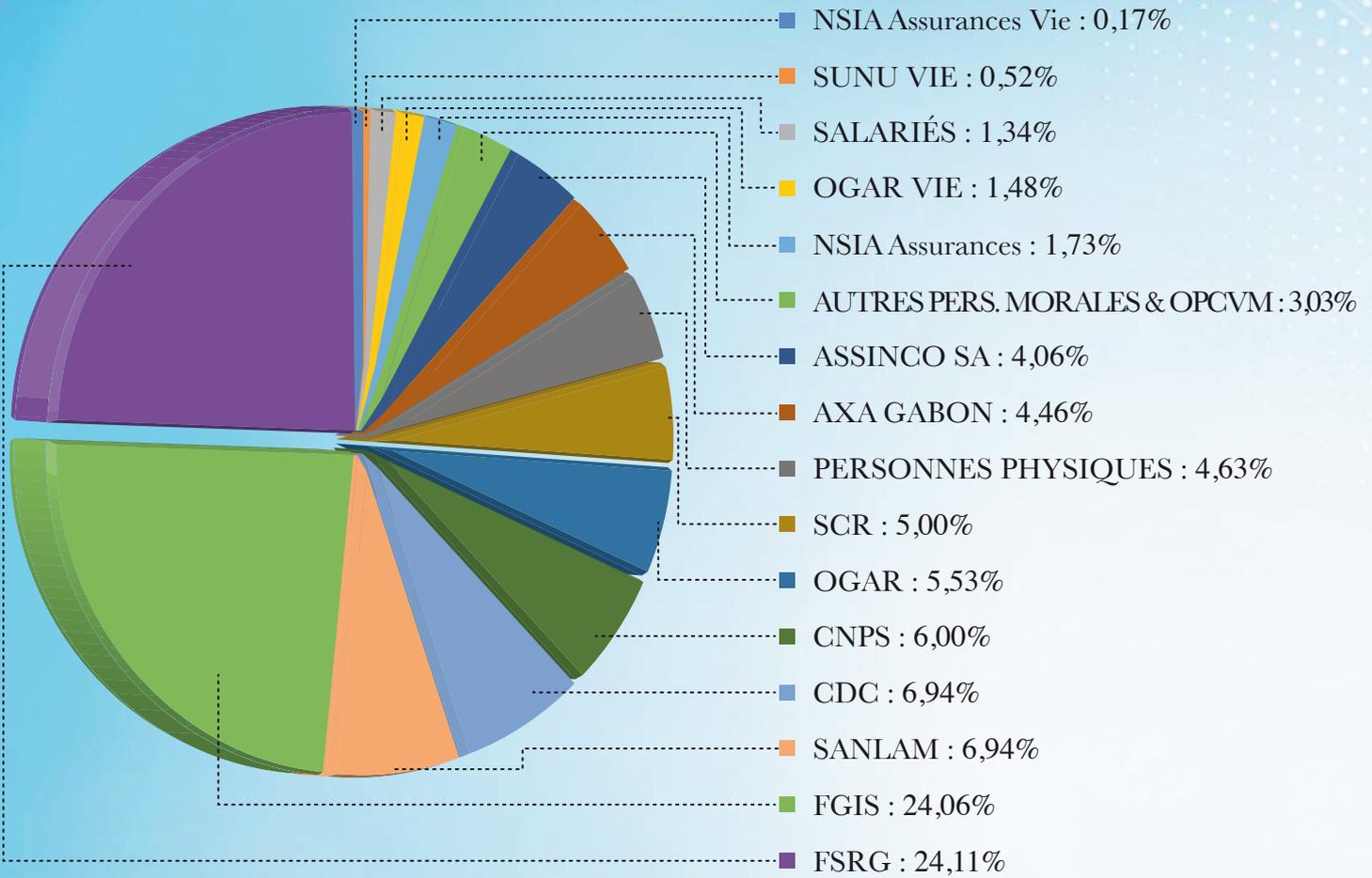
- Deloitte
- New Ace Bakertilly

- Zone Francophone
- Zone Afrique Anglophone
- 46 Courtiers
- 23 Assureurs
- 8 Réassureurs & Captives



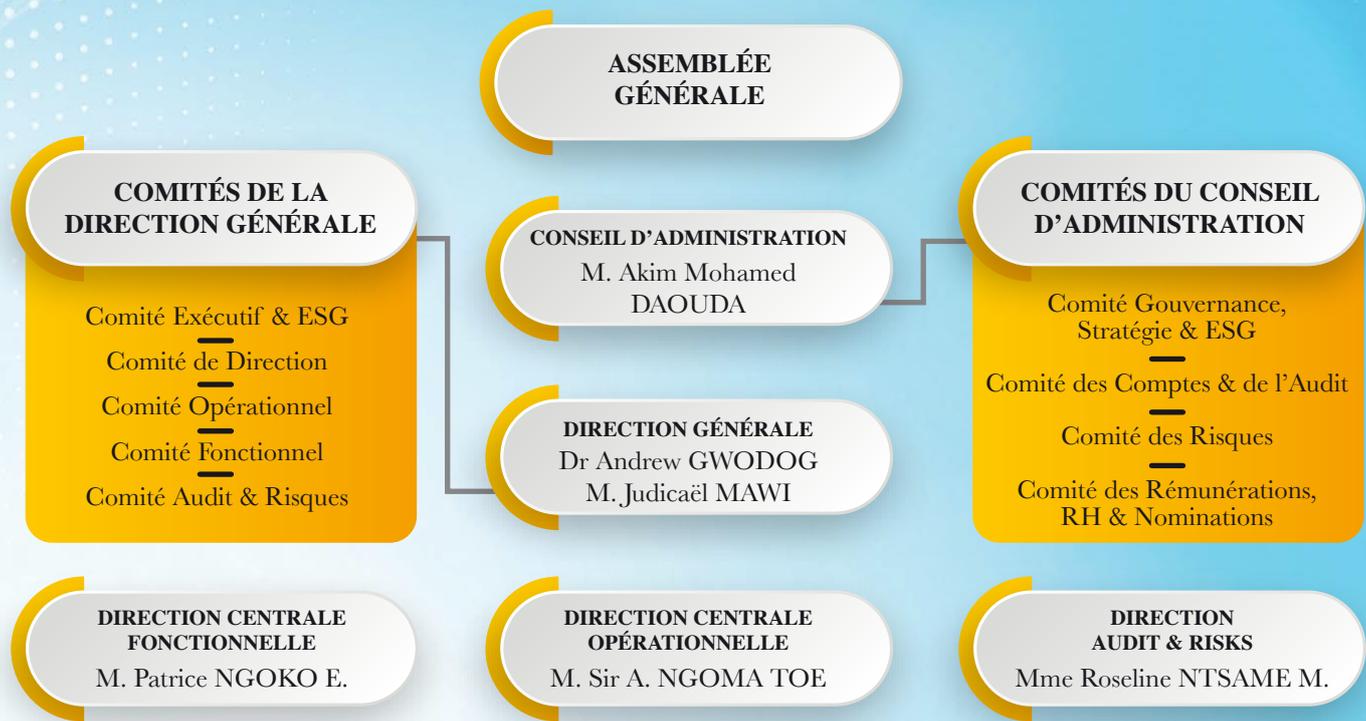
## RÉSEAU COMMERCIAL

# Actionnariat



ACTIONNAIRES	CAPITAL	%
NSIA Assurances Vie	2 169	0,17%
SUNU VIE	6 506	0,52%
Salariés	16 804	1,34%
OGAR VIE	18 438	1,48%
NSIA Assurances	21 686	1,73%
Autres Personnes Morales	37 828	3,03%
ASSINCO SA	50 706	4,06%
AXA GABON	55 706	4,46%
Personnes Physiques	57 868	4,63%
SCR	62 500	5,00%
OGAR	69 144	5,53%
CNPS	75 000	6,00%
CDC	86 746	6,94%
SANLAM	86 746	6,94%
FGIS	<b>300 812</b>	24,06%
FSRG	301 342	24,11%
<b>TOTAL</b>	<b>1 250 000</b>	<b>100%</b>

# Organisation & Gouvernance



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PRÉSIDENT :

M. Akim Mohamed DAOUDA (FGIS).

### OBSERVATEURS :

- ▶ Ministère de l'Economie et de la Relance ;
- ▶ Co-Commissaires aux Comptes ;
- ▶ Conseil Juridique.

### NOUVEAUX

#### ADMINISTRATEURS :

- ▶ CNPS Cameroun ;
- ▶ SCR Maroc ;
- ▶ Administrateur Indépendant ;
- ▶ Représentant des Salariés du Groupe FGIS ;
- ▶ Représentant des petits porteurs.

#### BLOC ASSURANCE & REASSURANCE :

- ▶ SANLAM Gabon ;
- ▶ AXA Gabon ;
- ▶ ASSINCO SA ;
- ▶ OGAR.

### BLOC ETAT GABONAIS :

- ▶ Fonds Souverain de la République Gabonaise ;
- ▶ Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques ;
- ▶ Caisse des Dépôts & Consignations.

### Secrétariat du Conseil :

- ▶ FFA Juridique - Membre de Ernst & Young (Titulaire) ;
- ▶ Directrice Audit & Risks SCG-Ré (Suppléant).

### Co-Commissaires aux Comptes :

- ▶ NEW ACE BAKER TILY ;
- ▶ Deloitte Touche Tohmatsu.

## COMITÉS DU CONSEIL

### COMITÉ DE GOUVERNANCE, STRATÉGIE & ESG.

#### Président : CDC.

**Vice Président :** Ministère de l'Economie.

**Membres :** FSRG, SANLAM, Administrateur Indépendant, Direction Générale.

**Observateurs :** Conseil Juridique.

### COMITÉ DES COMPTES & DE L'AUDIT.

#### Président : SANLAM.

**Vice Président :** AXA.

**Membres :** FGIS, Administrateur Indépendant, SCR.

**Observateurs :** Direction Générale, Commissaires aux Comptes, Conseil Juridique.

### COMITÉ DES RISQUES.

**Président :** Administrateur Indépendant.

**Vice Président :** SCR.

**Membres :** SCR, FGIS, Direction Générale.

**Observateur :** Commissaires aux Comptes, Conseil Juridique.

### COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS, RESSOURCES HUMAINES & NOMINATIONS.

**Président :** ASSINCO SA.

**Vice Président :** CNPS.

**Membres :** Représentants des salariés, Direction Générale, Administrateur Indépendant.

**Observateur :** Conseil Juridique.

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 Décembre 2022

## EVENEMENTS Marquants

### ACTIVITES :

- Survenance du sinistre PERENCO au Cap Lopez en mai 2022 ;
- Approbation des comptes 2021 et distribution de 400 millions de dividendes ;
- Survenance du sinistre majeur BEAC en RC Décennale ;
- Recouvrement de la créance BGD moyennant une décote de 11% ;
- Clôture de l'opération d'Appel Public à l'Épargne avec collecte de 5,7 milliards FCFA.

### DEVELOPPEMENT COMMERCIAL :

- Augmentation des cessions commerciales de 44% ;
- Création de la succursale du Rwanda, agrément et ouverture du Bureau de souscriptions ;
- Obtention de l'agrément du Régulateur Ougandais pour réaliser des activités sur le territoire pendant 1 an (**du 1er au 31 décembre 2023**).

### REGLEMENTATION :

- Du fait de son Appel Public à l'Épargne et son introduction en bourse, la SCG-Ré est désormais assujettie au Contrôle de la COSUMAF ;
- De même, l'ouverture du Kigali Regional Office (KRO) la soumet également au contrôle du Régulateur Rwandais, notamment la Banque Nationale du Rwanda (BNR) ;
- Du fait de l'extension de ses activités en Ouganda, la SCG-Ré est désormais soumis au Contrôle du Régulateur Ougandais.

### EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE :

- Cotation du titre SCG-Ré à la BVMAC sous le numéro **GA0000010066** ;
- Évolution significative de la valeur du titre de la SCG-Ré de **FCFA 20 500 à FCFA 21 000** ;
- Capitalisation Boursière : **FCFA 31 500 000 000** ;
- Ouverture des Bureaux de souscriptions d'Abidjan, de Libreville et du siège ;
- Participation à 47ème l'Assemblée Générale de la FANAF et à la 49ème Assemblée Générale et Conférence de l'OAA.



# L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE

## au 31 Décembre 2022

L'exploitation générale de la société au terme de l'exercice 2022 se traduit par les résultats suivants :

RUBRIQUES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Var N/N-1	
PRIMES ACCEPTEES	14 643 569 322	17 671 523 492	21%	Cessions Légales : +5% Facultatives : + 45% Traités : +39%
PRIMES ACQUISES	13 802 083 498	17 027 586 400	23%	
CHARGE DE SINISTRES	4 228 838 403	3 620 304 147	-14%	
RESULTAT TECHNIQUE	6 940 114 025	10 327 664 035	49%	
RESULTAT FINANCIER	403 395 507	435 162 560	8%	
SOLDE DE LA RETROCESSION	3 760 087 449	5 377 833 740	43%	Fonctionnement : 2,6 M Developpement Commercial : 515 M APE : 129 M Provisions : 241 M
FRAIS GENERAUX	2 452 277 576	3 512 436 086	43%	
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 121 752 748	1 863 572 268	66%	
<b>RESULTAT SOCIAL (AVANT IS)</b>	<b>1 243 508 652</b>	<b>1 792 882 837</b>	<b>44%</b>	
<b>RESULTAT SOCIAL (APRES IS)</b>	<b>1 018 138 609</b>	<b>1 442 174 000</b>	<b>42%</b>	

L'exercice 2022 enregistre une progression globale de son chiffre d'affaires de **21%** portée par les cessions commerciales (Facultatives +45% et Traités +39%). La charge de sinistres est en **recul de 14%** par rapport à l'exercice précédent témoignant de leur gestion efficiente.

Ce qui génère un résultat technique en **hausse de 49%**. Bien que le solde en faveur des rétrocessionnaires et les frais de gestion aient progressé sur l'exercice en revue de 43%, les résultats d'exploitation et social sont en **hausse respectivement de 66% et 44%**.

## EXPLOITATION BRUTE

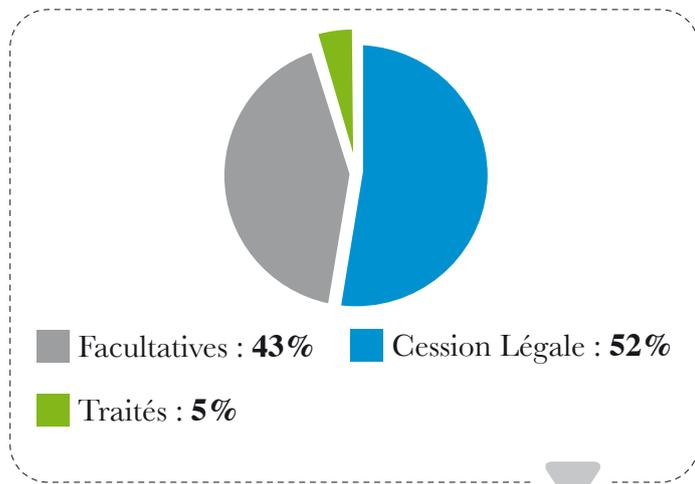
Le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 est **bénéficiaire de KF CFA 1.863.572.272**, soit une progression de **66%** par rapport à 2021.

Il résulte de la compensation entre des produits de **FCFA 18.392.127.051** et des charges d'exploitation de **FCFA 16.528.554.778** dont le détail suit :

RUBRIQUES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Var N-1/N
PRIMES ACCEPTEES	14 643 569 322	17 671 523 492	21%
PRIMES ACQUISES	13 802 083 498	17 027 586 402	23%
INTERET SUR DEPOT PREC & SAP	252 683 151	215 272 756	-15%
PRODUITS FINANCIERS	150 712 356	219 889 804	46%
COMMISSIONS REÇUES RETRO	756 518 858	929 378 089	23%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>14 961 997 863</b>	<b>18 392 127 051</b>	<b>23%</b>
SINISTRES REGLES	4 204 593 808	3 523 933 831	-16%
CHARGE DE SINISTRES	4 228 838 402	3 620 304 145	-14%
COMMISSIONS VERSEES	2 633 131 070	3 079 618 218	17%
SOLDE DE LA RETROCESSION	4 516 606 307	6 307 211 829	40%
FRAIS GENERAUX	2 452 277 576	3 512 436 086	43%
FRAIS DE CONTRÔLE CIMA	9 391 759	8 984 500	-4%
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>13 840 245 114</b>	<b>16 528 554 778</b>	<b>19%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION BRUTE</b>	<b>1 121 752 749</b>	<b>1 863 572 272</b>	<b>66%</b>



## PRIMES ACCEPTÉES

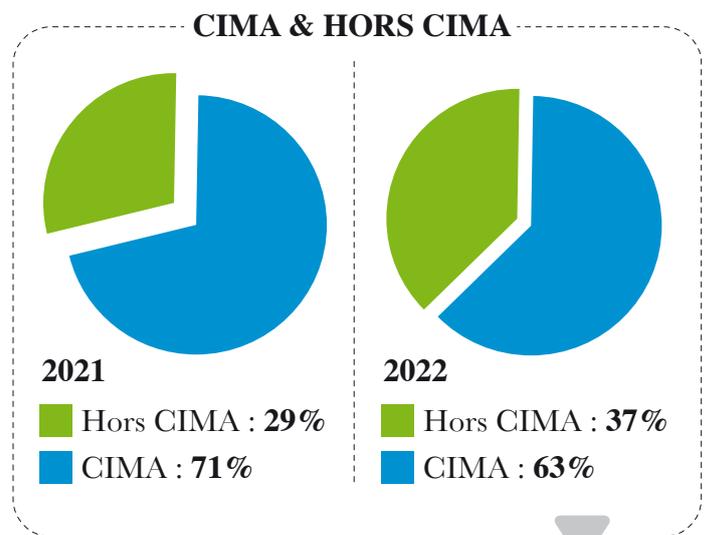


**A** u terme de l'exercice 2022, les acceptations Facultatives constituent presque la moitié du chiffre d'affaires, soit **43%**.

Ce résultat est la conséquence de la politique de développement commercial mise en œuvre depuis 2020 et matérialise la volonté de la Direction Générale, de porter les acceptations conventionnelles au même niveau que la Cession Légale.

Cela constitue également une avancée majeure par rapport à l'exercice 2021, à l'issue duquel les acceptations conventionnelles représentaient déjà **36%** du Chiffre d'affaires.

## PRIMES ACCEPTÉES PAR ZONES

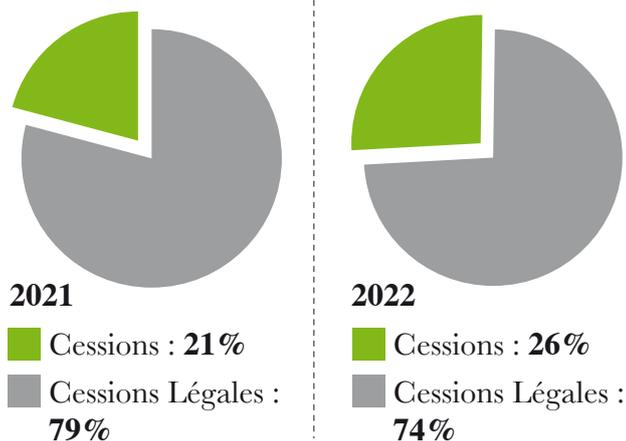


**L'** évolution du chiffre d'affaires Hors CIMA depuis la clôture 2021 traduit les efforts de développement dans la zone anglophone.

Les acceptations hors CIMA connaissent une **avancée de 131%** en passant de **FCFA 637 millions** en 2021 à **FCFA 1,5 milliard** en 2022.

Tandis que les acceptations CIMA passent de **FCFA 1,5 milliard** à **FCFA 2,5 milliards**, soit une **hausse de 56%**.

## GABON - CESSIONS LEGALES & CESSIONS COMMERCIALES

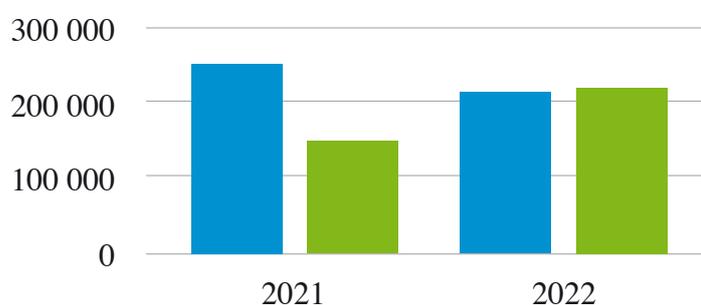


Le développement des acceptations commerciales concerne également le premier marché de la SCG-Ré : **le Gabon**.

Leur progression de 2021 à 2022 est de **38%**, passant ainsi de **FCFA 2,6 milliards** en 2021 à **FCFA 3,5 milliards** en 2022.

L'ouverture du Bureau National en 2023 vise à accentuer cette progression.

## PRODUITS FINANCIERS



■ INTERETS SUR DEPOTS ■ PRODUITS FINANCIERS

Au terme de l'exercice 2022, les produits financiers progressent de **31%** par rapport à 2021 en passant de **FCFA 430 millions** à **435 millions**.

Ils comprennent les intérêts sur les dépôts à terme, les emprunts obligataires, les intérêts sur dépôts constitués auprès des cédantes et les dividendes résultants des actions détenues dans la compagnie de réassurance NCA Ré.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de la période en revue sont en progression de **19%** par rapport à la clôture 2021.

## COMMISSIONS VERSÉES

Si le chiffre d'affaires a connu une progression de **21%** sur l'exercice en revue, les Commissions versées, elles n'ont progressé que de **17%** pour se situer à **FCFA 3,1 milliards**. Ce qui traduit une meilleure négociation du commissionnement des affaires au cours de l'exercice concerné.

## SINISTRES

KF CFA	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	Var N-1/N	Tx Att B/N
SINISTRES REGLES	4 204 594	4 844 623	3 523 934	-16%	73%
SAP Ouverture	10 071 693	10 264 376	10 150 611	1%	99%
SAP Clôture	10 150 611	10 678 915	10 403 114	2%	97%
IBNR Ouverture	709 260	745 697	654 586	-8%	88%
IBNR Clôture	654 586	747 524	498 454	-24%	67%
<b>CHARGE DE SINISTRES</b>	<b>4 228 838</b>	<b>5 260 990</b>	<b>3 620 304</b>	<b>-14%</b>	<b>69%</b>

ADDAX : 165 M | COMILOG : 147 M | GSEZ PORT : 113 M

La période en revue a enregistré une baisse globale de la sinistralité de 14%. Elle résulte de la politique d'assainissement du portefeuille mise en œuvre depuis 2020.

## FRAIS DE GESTION

	2021	2022	Var N/N-1
Frais de personnel	862 413	1 048 713	22%
Impôts et taxes	92 397	40 738	-56%
Travaux fourn. & Serv. Extérieurs	730 319	853 023	17%
Missions	276 765	293 024	6%
Autres Frais de gestion	779 800	906 214	16%
<b>TOTAL</b>	<b>2 741 693</b>	<b>3 141 714</b>	<b>15%</b>
Amortissements et provisions	-289 416	370 722	-228%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 452 278</b>	<b>3 512 436</b>	<b>43%</b>

### FRAIS DU PERSONNEL :

Consécutivement à l'ouverture du bureau de souscriptions de Kigali et au renforcement des effectifs, les frais du personnel se chiffrent à FCFA 1 milliard, et représentent une progression de 22% par rapport à 2021.

### IMPÔTS & TAXES :

Cette rubrique qui regroupe les taxes sur les émoluments du personnel, les droits d'enregistrement et autres impôts, est en recul de 56% par rapport l'exercice 2021.

### TRAVAUX FOURNITURES & SERVICES EXTÉRIEURS :

Cette rubrique passe de FCFA 730 millions en 2021 à FCFA 853 millions en 2022, soit une progression de 17%. On y retrouve les assurances, les locations de véhicules et résidences, les formations et séminaires, les Honoraires CACs et juridiques, etc.

### MISSIONS :

Ponctuées en 2022 par les missions commerciales et les grands RDV annuels des assureurs, les missions sont à FCFA 293 millions, soit une hausse de 6% par rapport à 2021.

### AUTRES FRAIS DE GESTION :

Regroupant l'ensemble des charges diverses de la société et les cotisations aux divers organismes, les autres frais de gestion se chiffrent à FCFA 906 millions en 2022 contre FCFA 779 millions en 2021, soit une progression de 16%.

### AMORTISSEMENTS & PROVISIONS :

Pour l'exercice en revue, on y retrouve la décote de la créance BGD, soit 1/6 du montant global (129M), la dépréciation des frais relatifs à l'APE constituée à 1/5 du montant global (50M), les dotations aux amortissements et les provisions pour charges (Congés payés, ISR, etc). Leur progression est de 228% de 2021 à 2022.

	2021	Budget	2022	%	N/N-1
FGX / CA ≤ 20%	17%	16%	20%	122%	18%
MS / CA ≤ 5%	6%	5%	6%	112%	1%
MS / FGX ≤ 25%	35%	33%	30%	92%	-15%

Les frais de gestion de l'exercice 2022 se situent à FCFA 3,1 milliards, soit une progression de 15% par rapport à 2021.

## OPTIMISATION DES FRAIS GESTION

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CA	12 265 264	13 089 927	14 098 169	13 730 602	14 643 569	17 671 524
FGX	2 645 736	2 727 351	2 856 584	3 039 605	2 452 278	3 512 436
FGX/CA ≤ 15%	21,57%	20,84%	20,26%	22,14%	16,75%	19,88%

Depuis 2017, la Direction Générale a mis en place une politique d'optimisation des frais de gestion afin de les fixer à 20% du chiffre d'affaires, validé par le Conseil d'Administration en 2019 et la CIMA, sachant que la moyenne des sociétés du secteur est de 25%.

- A** la suite de cette validation, la Direction Générale a amélioré sa politique sur les aspects suivants :
- **CHANGER** de siège social afin de réduire les frais de location ainsi que les frais annexes (gardienage, nettoyage, etc) ;
  - **DÉNONCER** au 31 décembre tous les contrats des prestataires afin de les renégocier à la baisse, au 1er janvier N+1 ;
  - **INSTAURER** les bons réflexes pour ce qui est des consommations d'électricité ;
  - **RÉDUIRE** les délégations pour les missions à l'extérieur à deux personnes au maximum, et ramener au forfait les frais de mission locaux ;
  - **RÉDUIRE** certains avantages salariés (dotation téléphone, crédit téléphonique, classification voyage, etc).
- En 2022, elle a poursuivi cette politique d'optimisation des frais de gestion par la recherche de nouvelles poches de dépenses.

## SITUATION Patrimoniale

A la clôture de l'exercice 2022, la situation patrimoniale de la société se présente comme suit :

### L'ACTIF DU BILAN

Si le chiffre d'affaires a connu une progression de 21% sur l'exercice en revue, les Commissions versées, elles n'ont progressé que de 17% pour se situer à FCFA 3,1 milliards. Ce qui traduit une meilleure négociation du commissionnement des affaires au cours de l'exercice concerné.

	Au 31 décembre 2022			Au 31 décembre 2021	%
	Brut	Amort /Prov.	Net	Net	
Actif Immobilisé	647 385 411	129 477 082	517 908 329	-	
Total des Valeurs immobilisées	14 052 580 276	765 756 511	13 286 823 765	13 660 016 179	-3%
Total Actif Circulant	25 025 072 689	-	25 025 072 689	22 758 247 726	10%
Total trésorerie	9 727 048 758	-	9 727 048 758	2 805 110 264	247%
Résultat de l'exercice (Perte)	-	-	-	-	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>49 452 087 134</b>	<b>895 233 593</b>	<b>48 556 853 541</b>	<b>39 223 374 169</b>	<b>24%</b>

### LE PASSIF DU BILAN

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021	%
Total Capitaux Propres	12 169 629 122	11 551 490 514	5%
Total Provisions pour Pertes & Charges	85 740 389	56 574 395	52%
Total Passif Circulant	34 859 310 030	26 597 170 653	31%
Résultat de l'exercice (Excédent avant affectation)	1 442 174 000	1 018 138 607	42%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>48 556 853 541</b>	<b>39 223 374 169</b>	<b>24%</b>

L'exercice 2022 s'est soldé par une valorisation des actifs de **24%** comparativement à l'exercice antérieur, en l'occurrence 2021.

La différence entre l'actif et le passif du bilan est de **FCFA 1.442.174.000**, elle correspond au résultat bénéficiaire de la période.

La trésorerie à l'actif s'est **appréciée de 247%**, consécutivement à l'entrée en banque de la somme de **FCFA 5 milliards**

collectée lors de l'opération d'Appel Public à l'Épargne.

Les provisions pour pertes et charges ont évolué de **52%**, essentiellement dûs au provisionnement des factures non parvenues à la clôture de l'exercice.

Le résultat net de l'exercice a **évolué de 42%** passant de **FCFA 1,018 milliard** à **FCFA 1,4 milliard**.

## SUIVI BUDGETAIRE au 31 Décembre 2022

### EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ

	Budget 2022	Réalisé 2022	Tx Att B/N
PRIMES ACCEPTEES	16 363 875 977	17 671 523 492	108%
PRIMES ACQUISES	16 275 949 154	17 027 586 400	105%
CHARGE DE SINISTRES	5 260 989 764	3 620 304 147	69%
RESULTAT TECHNIQUE	8 428 385 355	10 327 664 035	123%
RESULTAT FINANCIER	430 662 615	435 162 560	101%
SOLDE DE LA RETROCESSION	5 411 014 540	5 377 833 740	99%
FRAIS GENERAUX	2 659 611 911	3 512 436 086	132%
RESULTAT D'EXPLOITATION	788 421 510	1 863 572 268	236%
<b>RESULTAT SOCIAL (AVANT IS)</b>	<b>788 421 510</b>	<b>1 792 882 837</b>	<b>227%</b>
<b>RESULTAT SOCIAL (APRES IS)</b>	<b>630 737 206</b>	<b>1 442 174 000</b>	<b>229%</b>

Les performances en termes de primes acceptées représentent **108%** du budget de l'exercice. Si la charge de sinistre atteint à peine **69%** de sa prévision de clôture 2022, le résultat technique quant à lui excède de **23%** ladite prévision.

Le résultat financier est aligné au budget, de même que le solde de la rétrocession.

Du fait de l'activité intense de la société (APE, ouverture de bureaux, missions commerciales), les frais de gestion ont dépassé le budget annuel de **32%** pour se situer à **FCFA 3,5 milliards**.

Les résultats d'exploitation et social ainsi obtenus sont plus du double du budget annuel, soit respectivement **236%** et **227%**.





## INVESTISSEMENTS

Description	Budget 2022	Réalisé 2022	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	265 600 000	661 685 271	249%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	840 000 000	792 846 474	94%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	1 674 650 000	n/a
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 105 600 000</b>	<b>3 129 181 745</b>	<b>283%</b>

Frais d'Etabs. :  
517 M  
Logiciel : 143 M

Terrain NKOK :  
229 M  
Siège : 563 M

E.O Etat  
Gabonais  
2022 - 2028  
(BGD)

Les investissements en 2022 sont caractérisés par :

- L'acquisition (par compensation) d'un terrain à la Zone Économique de NKOK ;
- Le paiement de la tranche 2022 du 3ème palier du futur siège social FGIS et Filiales ;
- Les frais relatifs à l'APE ;
- La souscription à un emprunt obligataire de l'État Gabonais en vue de recouvrer la créance BGD.

Ce qui nous donne un taux de consommation du budget de 283% pour un montant de FCFA 3,1 milliards.



# RÉORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DE SOUSCRIPTION

## Ouverture des Bureaux de Souscriptions

SUCCURSALE SCG-Ré  
AU RWANDA.   
BUREAU RÉGIONAL DE L'AFRIQUE  
DE L'EST ET AUSTRALE.  
« KIGALI REGIONAL OFFICE »

### CREATION

Direction Régionale / Souscripteur.

### EFFECTIF

- ▶ **Mme Régine AKAYEZU, Directeur Régional.**
- ▶ **Mme Rosine KAMURERE, Chef de Service Adjoint.**

### MISSIONS

- ▶ Souscriptions des Cessions Commerciales.
- ▶ Développement du Chiffre d'Affaires en Afrique de l'Est et Australe.
- ▶ Émanation de la réorganisation de l'activité de Souscription par spécialisation géographique.

### AFFILIATIONS

- ▶ Association des Sociétés d'Assurances du Rwanda (ASSAR).
- ▶ Country Representative of Organization of Eastern and Southern African Insurers (OESAI).
- ▶ Insurance Regulatory Authority of Uganda (IRAU).

### CHIFFRE D'AFFAIRES

- ▶ Chiffre d'Affaires au 31.05.23 : **951 232 126 FCFA**  
Renouvellements : 479 156 634 FCFA  
Affaires nouvelles : 472 075 492 FCFA
- ▶ Taux de croissance N/N-1 : **1208,32%**
- ▶ Taux d'atteinte du Budget 2023 : **108,32%**

BUREAU RÉGIONAL DE  
L'AFRIQUE DE L'OUEST  
ET DU NORD.   
« ABIDJAN REGIONAL OFFICE »

### CREATION

- ▶ Recrutement des ressources chargées de la gestion du Bureau Régional.
- ▶ Location des bureaux devant abriter le Bureau Régional.
- ▶ Enregistrement de la société auprès du CEPICI (Registre du Commerce).
- ▶ Dépôt du dossier de demande d'autorisation auprès de la Direction des Assurances.
- ▶ Branding et aménagement des locaux (en cours, sous la supervision d'un architecte).

### EFFECTIF

- ▶ **Mme Adelaïde BADJI DIATTA, Directeur Régional.**
- ▶ **Mme Rebecca DIAKY, Chef de Service Adjoint.**

### MISSIONS

- ▶ Émanation de la réorganisation de l'activité de souscription par spécialisation géographique.
- ▶ Souscriptions et le développement du Chiffre d'Affaires en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord.

### CHIFFRE D'AFFAIRES

- ▶ Chiffre d'Affaires au 31.05.23 : **1 166 494 041 FCFA**  
Renouvellements : 843 896 769 FCFA  
Affaires nouvelles : 322 597 272 FCFA
- ▶ Taux de croissance N/N-1 : **146,19%**
- ▶ Taux d'atteinte du Budget 2023 : **81,08%**

## BUREAU RÉGIONAL DE L'AFRIQUE CENTRALE. « LIBREVILLE REGIONAL OFFICE »

### CREATION

Direction Régionale / Souscripteur.

### EFFECTIF

- ▶ Mme Isabelle Melissa KAMDEM, Directeur Régional par intérim.
- ▶ M. Trésor TOKO ECKOLA, Chef de Service Adjoint.

### MISSIONS

- ▶ Souscriptions et développement du Chiffre d'Affaires en Afrique Centrale, Hors Gabon.
- ▶ Émanation de la réorganisation de l'activité de Souscription par spécialisation géographique.

### CHIFFRE D'AFFAIRES

- ▶ Chiffre d'Affaires au 31.05.23 : **1 856 799 445 FCFA**  
Renouvellements : 1 020 687 748 FCFA  
Affaires nouvelles : 836 111 698 FCFA
- ▶ Taux de croissance N/N-1 : **181,86%**
- ▶ Taux d'atteinte du Budget 2023 : **142,32%**

## DOUALA REGIONAL OFFICE

### CREATION

- ▶ Le dossier de demande d'agrément du « Douala Regional Office » a été constitué et déposé auprès du service des agréments.
- ▶ En attente d'un avis favorable délivré par la Direction Nationale des Assurances du Ministère des Finances du Cameroun.

## BUREAU DE SOUSCRIPTION DU SIÈGE SOCIAL.

### CREATION

Bureau du Siège.

### EFFECTIF

- ▶ M. Darren METOU BEKALE, Directeur.
- ▶ Mme Karen HONAI, Souscripteur Senior.

### MISSIONS

- ▶ Souscriptions des Cessions Légales et Commerciales.
- ▶ Développement du Chiffre d'affaires au Gabon.
- ▶ Une émanation de la réorganisation de l'activité de souscription par spécialisation géographique.

### CHIFFRE D'AFFAIRES

- ▶ Chiffre d'Affaires au 31.05.23 : **3 104 692 428 FCFA**  
Renouvellements : 3 002 080 644 FCFA  
Affaires nouvelles : 102 611 785 FCFA
- ▶ Taux de croissance N/N-1 : **111,47%**
- ▶ Taux d'atteinte du Budget 2023 : **61,49%**





**EVOLUTION  
DU RÉSEAU  
COMMERCIAL  
AU 31.05.2023**

**2021**

Zone Francophone :  
**1 438 464 385 XAF**

↓  
12 Courtiers :  
915 M XAF

11 Assureurs :  
311 M XAF

6 Réassureurs & captives :  
211 M XAF

-----  
Zone Afrique Anglophone :  
**293 019 642 XAF**

↓  
8 Courtiers :  
293 M XAF



**2022**

Zone Francophone :  
**2 149 145 990 XAF**

↓  
13 Courtiers :  
1 546 M XAF

13 Assureurs :  
250 M XAF

7 Réassureurs & captives :  
352 M XAF

-----  
Zone Afrique Anglophone :  
**1 062 576 281 XAF**

↓  
25 Courtiers : 980 M XAF  
5 Assureurs : 80 M XAF



**2023**

Zone Francophone :  
**1 480 114 987 XAF**

↓  
15 Courtiers :  
1 039 M XAF

17 Assureurs :  
256 M XAF

7 Réassureurs & captives :  
184 M XAF

-----  
Zone Afrique Anglophone :  
**1 177 301 833 XAF**

↓  
31 Courtiers : 1 119 M XAF  
6 Assureurs : 57 M XAF  
1 Réassureur : 667 K XAF



# SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE du Plan Stratégique et de Développement 2022-2027, en 2022

ACTIVITÉS	OBJECTIFS	TAUX EN 2022	OBSERVATIONS
Finaliser l'opération d'augmentation du capital social à 15 milliards XAF par APE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Collecter FCFA 5 milliards sur le marché financier.</li> <li>▶ Émettre 250 000 nouvelles actions.</li> <li>▶ Faire une introduction en bourse.</li> </ul>	100%	L'opération a été clôturée avec succès.
Acquisition et développement d'un logiciel métier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développer le logiciel en interne via un prestataire local.</li> </ul>	50%	Accord du Conseil pour un développement spécifique par une SSII locale. Projet de reprise du projet par DXC.
Poursuivre le développement commercial par l'ouverture des bureaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ouvrir le bureau de souscriptions de Kigali.</li> </ul>	150%	Ouverture d'un Bureau de souscription à Kigali, de 2 bureaux de représentations à Pointe-Noire et à Douala.
Renforcement des effectifs et des compétences.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Créer la fonction de Contrôleur Interne et la pourvoir.</li> <li>▶ Renforcer la fonction commerciale.</li> </ul>	150%	Renforcement des équipes commerciales du Contrôle Interne et de la Compliance.
Réaménagement des effectifs des Départements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Revoir l'organisation interne en vue de l'atteinte efficiente des objectifs.</li> </ul>	67%	Création de trois (3) Directions : Centrale Opérationnelle, Centrale Fonctionnelle & Audit & Risks.
Amélioration du recouvrement des arriérés de primes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Revoir la procédure de recouvrement.</li> <li>▶ Renforcer les effectifs de ladite fonction.</li> </ul>	75%	Taux de recouvrement au 31/12/2022 à 82% et mise à jour de la procédure de recouvrement.
Obtention minimale de BBB auprès de AM BEST.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Améliorer les insuffisances constatées par AM Best.</li> <li>▶ Poursuivre la notation auprès de GCR jusqu'à l'atteinte d'une notation permettant de repartir vers AM Best.</li> </ul>	50%	Maintien de la notation financière par GCR. Mise à jour de la notation par GCR et AM BEST en 2023.
Réduction du ratio des frais généraux sur Chiffres d'Affaires à 15%.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mettre en place des mécanismes de réduction des frais généraux à 15% du CA.</li> </ul>	75%	Mise en place de mécanismes afin de maîtriser la croissance des Frais Généraux.

# RATIOS DE Performance

## Ratios

## 2021

## 2022

## Observations

### 1. Ratios d'activité technique

Analyse des frais de gestion	35%	37%
Analyse des frais d'administration	17%	20%
Analyse des commissions	18%	17%
Rapport sinistres à primes	31%	21%
Taux de conservation des sinistres	77%	50%
Rapport sinistres à primes net	39%	20%
Ratio combiné net	95%	89%
Ratio combiné brut	65%	59%

Les ratios d'activités techniques sont à un bon niveau, notamment le ratio combiné brut qui est de 59%, soit une nette amélioration par rapport à 2021.

### 2. Analyse de la rentabilité globale de l'entreprise

Rentabilité globale (Marge d'exploitation)	33%	41%
Rendement net	7%	8%
Rentabilité du capital	10%	14%
Rentabilité financière de l'entreprise	9%	12%
Mesure du potentiel de l'entreprise	127%	145%
Couverture des engagements réglementés	117%	123%

Les ratios de la rentabilité globale de l'entreprise ont progressé, comparé à 2021.

### 3. Ratios de structure financière

Ratio de provisions techniques	74%	62%
Taux de règlement de sinistres	39%	32%
Marge de solvabilité	182%	187%

Si la marge de solvabilité a largement progressé, le taux de règlement de sinistres de 32% peut être amélioré.

### 4. Poids de la rétrocession

Taux de primes retenues (ou conservées)	57%	50%
Taux de cession des primes	37%	46%
Taux de sinistralité des cessions de rétrocession	18%	22%
Taux de sinistralité net (S/P net)	39%	20%
Taux de commissions payés	19%	18%
Taux de commissions reçues	5%	5%

Le taux de cession de primes augmente de 10, points comparé à 2021. Nous notons par ailleurs une nette amélioration de la sinistralité nette.

Fait à Libreville, le 10 juillet 2023

  
**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Akim Mohamed DAOUDA**

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES Aux Comptes

## RAPPORT D'AUDIT sur les Etats Financiers Annuels

**Deloitte.**

TOUCHE TOHMATSU  
B.P. 4660  
Libreville

 **bakertilly**

NEW ACE BAKER TILLY  
B.P. 3981  
Libreville

**SOCIÉTÉ COMMERCIALE GABONAISE DE RÉASSURANCE  
(SCG-Ré)**

Société Anonyme  
BP 6 757 - Libreville  
République Gabonaise

**RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- L'audit des états financiers annuels de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- Les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

**I. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**1.1 Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), comprenant le bilan faisant ressortir des capitaux propres positifs de FCFA 12 169,6 millions au 31 décembre 2022, le compte de résultat faisant apparaître un résultat bénéficiaire de FCFA 1 442,1 millions pour l'exercice 2022, ainsi que l'état annexé.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes du Système Comptable OHADA et des règles d'évaluation issues du Code CIMA, sur la base des éléments et informations disponibles à la date du présent rapport. Compte tenu de la nature et de la spécificité des activités de réassurance de la SCG-RÉ, cette dernière applique des dérogations par rapport au Système Comptable OHADA révisé concernant le format et la composition des états financiers (absence du tableau des flux de trésorerie et de certaines notes annexes aux états financiers).

SCG-Ré, S.A. – Rapport d'audit des Commissaires aux comptes sur les états financiers annuels –  
Exercice clos le 31 décembre 2022

## 1.2 Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) de l'IFAC, en conformité avec les dispositions du Règlement N° 001/2017/CM/OHADA du 8 juin 2017 relatif à l'harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA, du Règlement CEMAC N° 11/01-UEAC-027-CM du 5 décembre 2001 portant révision du statut des professionnels libéraux de la comptabilité, des articles 710 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, et de la loi n° 022/2017 du 26 janvier 2018 portant création de l'Ordre national des experts-comptables du Gabon et réglementant le titre de la profession d'expert-comptable en République gabonaise.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit, édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA précité, et des règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## 1.3 Observations des Commissaires aux comptes

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les modalités de traitement comptable, d'une part, des dépenses relatives à l'augmentation du capital (décrite à la note 1, page 14 des états financiers) et de la décote concernant la convention de titrisation de la créance Etat BGD (décrite à la note 4, pages 14 et 15 des états financiers), d'autre part.

## 1.4 Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés de l'audit	Traitement du point clé de l'audit
<b>1. Convention Etat Gabonais / BGD</b> Le traitement définitif des avoirs détenus à la BGD et repris par l'Etat Gabonais s'est conclu par une convention de titrisation sur le solde (F CFA 2 milliards) et une décote de - 15% (F CFA 303 millions).	Travaux d'audit Nos diligences ont consisté globalement à : 1. Obtenir et analyser la convention de titrisation (enregistrement, taux, durée, etc.) ; 2. Vérifier la conformité à la réglementation applicable du traitement comptable de la décote.
<b>2. Détermination des provisions techniques</b> L'audit des provisions techniques est considéré comme un point clé de l'audit, eu égard à l'importance des montants en jeu. La bonne évaluation des provisions techniques permet à la SCG-Ré de couvrir les engagements souscrits dans les traités de réassurance et autres engagements résultant des Facultatifs. Une sous-estimation de ces provisions exposerait la Société à des difficultés de règlements des sinistres, impactant sa capacité à poursuivre son exploitation.	Travaux d'audit Nous avons mis un accent particulier dans nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant en analysant de manière spécifique le modèle d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la Direction : Nos diligences ont consisté entre autres à : 1. Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques ; 2. Examiner le modèle d'évaluation utilisé par la Direction afin de nous assurer que les provisions techniques ont été évaluées conformément aux règles et méthodes réglementaires de la CIMA ; 3. Apprécier l'indépendance de l'actuaire retenu par la SCG-RE et analyser le contenu et les conclusions de son rapport (données de base, hypothèses utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques). Sur la base des diligences mises en œuvre, nous n'avons pas d'observation à formuler.

## 1.5 Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction et arrêtés par le Conseil d'Administration.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le SYSCOHADA révisé, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer l'hypothèse de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société et d'arrêter les états financiers annuels.

## 1.6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des Commissaires aux comptes.

## II. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous devons attirer votre attention sur le point suivant :

- Nonobstant les dispositions de la Loi n° 008/2017 du 03 août 2017 révisant les taux de cession légale, les taux de cession appliqués au cours de l'exercice 2019 par la SCG Ré et les cédantes sont ceux retenus par la commission tripartite DNA-SCG-Ré-FEGASA (protocole du 04 décembre 2017). Le taux de cession légale non vie à 15% (contre 50% prévu par la Loi) et le taux de cession légale sur les traités et les facultatives de 5% (contre 15% prévu par la Loi).

Fait à Libreville, le 24 juillet 2023

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

  
 Deloitte Touche Tohmatsu  
 Tél : (+241) 01 77 21 42 1 43 - 01 74 41 83  
 Fax : (+241) 01 77 21 42 1 43 - 01 74 41 83  
 Libreville, Gabon  
 R.C.M. : 20018001172

Yves Parfait NGUEMA  
 Associé  
 Expert-comptable agréé CEMAC

NEWACE Baker Tilly

  
 NEWACE Baker Tilly  
 Tél : (+241) 01 77 21 42 1 43 - 01 74 41 83  
 Fax : (+241) 01 77 21 42 1 43 - 01 74 41 83  
 Libreville, Gabon  
 R.C.M. : 20018001172

Franck SIMA MBA  
 Associé  
 Expert-comptable agréé CEMAC

# RAPPORT SPECIAL sur les Conventions Réglementées

**Deloitte.**

TOUCHE TOHMATSU  
B.P. 4660  
Libreville

**bakertilly**

NEW ACE BAKER TILLY  
B.P. 3881  
Libreville

**SOCIÉTÉ COMMERCIALE GABONAISE DE RÉASSURANCE**

(SCG-Ré)

Société Anonyme  
BP 6 757 - Libreville  
République Gabonaise

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2022

### Aux Actionnaires de la société SCG-Ré,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société et en application des articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les dispositions de l'article 440 de l'Acte précité, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues aux articles 440 et suivants de l'Acte Uniforme précité relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables au Gabon ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Deloitte.**

**bakertilly**

### I. CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président du Conseil d'Administration de votre société nous a informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE :

- **Convention conclue avec Le Fonds Gabonais d'Investissement Stratégique (FGIS)**

Administrateur concerné	Le Fonds Gabonais d'Investissement Stratégique (FGIS).
Nature et objet de la convention	Contrat de réservation de bien immobilier en l'état futur d'achèvement ayant pour objet la réservation du 3 <sup>ème</sup> étage de l'immeuble « NKALA TOWER » ainsi que l'accord des Parties sur la vente future dudit bien immobilier.
Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention réglementée	Conseil d'administration du 17 décembre 2021 (autorisation de principe).

- **Convention conclue avec ASSINCO SA.**

Administrateur concerné	Assinco SA.
Nature et objet de la convention	Contrat d'acquisition d'un terrain nu à Nkok par compensation de la créance détenue sur la société Assinco SA relative à la cession légale de primes de l'exercice 2021.
Date du Conseil d'administration ayant autorisé la convention réglementée	Conseil d'administration du 14 juillet 2023 (autorisation de principe).

**Deloitte.**

**bakertilly**

### II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

En application des dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Administrateur concerné	L'Administrateur Directeur Général
Nature et objet de la convention	Intéressement annuel
Date du conseil d'administration ayant autorisé la convention réglementée	10 avril 2014

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables au Gabon ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Libreville, le 24 juillet 2023

**Les Commissaires aux Comptes**

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

Deloitte Touche Tohmatsu  
Libreville - Gabon  
Tél : (+241) 01 77 21 62 1 43 - 01 78 41 63  
Fax : (+241) 01 78 41 62 - B.P. 4660 - Libreville  
REG 703 742 T  
R.C.C. : 20018001172

Yves Parfait NGUEMA  
Associé  
Expert-comptable agréé CEMAC

NEWACE BakerTilly

NEWACE BakerTilly  
Libreville - Gabon  
Tél : (+241) 01 811 44 53 20/21  
Fax : (+241) 01 811 44 53 20

Franck SIMA MBA  
Associé  
Expert-comptable agréé CEMAC

## CHANGEMENT DE REFERENTIEL Comptable

Depuis sa création en 2012 sous le régime de Société de Réassurance agréée par la CIMA, et compte tenu du vide réglementaire régissant son domaine spécifique d'activités, la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré) a fait le choix de mettre en place une comptabilité hybride, s'appuyant à la fois sur le Code CIMA et les Normes SYSCOHADA.

Dix (10) ans plus tard, force est de constater que la réglementation CIMA en matière de comptabilisation des opérations pour les Sociétés de Réassurance n'a pas évolué de façon significative.

Etant désormais cotée à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), la SCG-Ré fait face à une demande de plus en plus pressante de son nouveau régulateur financier, qui met en avant l'importance de se positionner sur un système de comptabilisation unique, afin de garantir la cohérence des écritures et de faciliter la lecture des indicateurs.

Au vu de ce qui précède, la Direction Générale a obtenu de la CIMA et de la COSUMAF, l'accord d'utiliser de façon unique le système de comptabilisation des Sociétés d'Assurances (édicte par le Code CIMA), conformément à son agrément.

Fait à Libreville, le 25 juin 2023.

Pour le Comité d'Audit et des Risques  
Le Président

**M. Ismaël Bapouri COULIBALY**

# BILAN Actif

ACTIF	Exercice 2022 au 31 Décembre			Exercice 2021 au 31 Décembre
	Brut	Amort/Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Frais d'établissement			-	-
Frais d'augmentation du capital	647 385 411	129 477 082	517 908 329	-
Charges à répartir			-	-
<b>TOTAL FRAIS D'ETABLISSEMENT DE DEVELOPPEMENT (I)</b>	<b>647 385 411</b>	<b>129 477 082</b>	<b>517 908 329</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 018 686 153</b>	<b>715 322 918</b>	<b>1 303 363 235</b>	<b>458 384 807</b>
Matériel	647 648 242	494 436 559	153 211 683	174 911 597
Matériel de transport	390 104 191	187 105 316	202 998 875	90 493 767
Installations et agencements	188 739 088	33 781 043	154 958 045	192 979 443
Immobilisations en cours	792 194 632	-	792 194 632	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>197 576 146</b>	<b>50 433 593</b>	<b>147 142 553</b>	<b>4 005 611</b>
Brevets, Licences, Logiciels	53 799 204	50 433 593	3 365 611	4 005 611
Immobilisations en cours	143 776 942	-	143 776 942	-
<b>Autres valeurs immobilisées</b>	<b>11 886 822 791</b>	<b>50 504 814</b>	<b>11 836 317 977</b>	<b>13 197 625 761</b>
Dépôts espèces auprès des cédantes	8 545 643 429		8 545 643 429	8 802 572 896
Titres de participations	807 000 000		807 000 000	807 000 000
Valeurs mobilières de placement	2 227 678 883	50 504 814	2 177 174 069	3 414 107 457
Prêts	253 693 380		253 693 380	129 361 129
Dépôts et cautionnements	52 807 099		52 807 099	44 584 279
<b>TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES (II)</b>	<b>14 103 085 090</b>	<b>816 261 325</b>	<b>13 286 823 765</b>	<b>13 660 016 179</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	9 860 349 593		9 860 349 593	8 265 966 828
Créances et emplois assimilés			-	-
Comptes courants des rétrocessionnaires	262 642 844		262 642 844	772 479 524
Comptes courants des cédantes débiteurs	14 534 332 291		14 534 332 291	13 409 078 872
Personnel	561 695		561 695	40 469 608
Débiteurs divers	367 186 266	-	367 186 266	270 252 894
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>25 025 072 689</b>	<b>-</b>	<b>25 025 072 689</b>	<b>22 758 247 726</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>				
Titres de placement	2 197 000 000		2 197 000 000	1 966 609 963
Banques, chèques postaux, caisse	7 530 048 758	-	7 530 048 758	838 500 301
<b>TOTAL TRESORERIE - ACTIF (IV)</b>	<b>9 727 048 758</b>	<b>-</b>	<b>9 727 048 758</b>	<b>2 805 110 264</b>
Résultat de l'exercice (Perte)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>49 502 591 948</b>	<b>945 738 407</b>	<b>48 556 853 541</b>	<b>39 223 374 169</b>

# BILAN Passif

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice 2022 au 31 Décembre</b>	<b>Exercice 2021 au 31 Décembre</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		
Capital	10 000 000 000	10 000 000 000
Réserve Légale	1 101 813 860	1 000 000 000
Réserve Facultative	1 000 000 000	-
Report à nouveau	67 815 262	551 490 514
Résultat en instance d'affectation	-	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>12 169 629 122</b>	<b>11 551 490 514</b>
<b>PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES</b>		
Provisions	85 740 389	56 574 395
<b>PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES (II)</b>	<b>85 740 389</b>	<b>56 574 395</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
Provision pour risques en cours	3 574 726 547	3 163 943 793
Provision pour sinistres à payer	10 901 157 220	10 572 733 554
Comptes courants des rétrocessionnaires	12 185 375 077	9 025 057 076
Comptes courants des cédantes créditeurs	1 854 220 050	2 840 616 123
Personnel	74 711 202	24 234 048
Etat	594 781 688	763 659 584
Actionnaires	5 175 356 952	7 691 054
Créditeurs divers	498 981 294	199 235 420
Banques	-	-
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	<b>34 859 310 030</b>	<b>26 597 170 652</b>
<b>Résultat de l'exercice (IV)</b> (excédent avant affectation)	<b>1 442 174 000</b>	<b>1 018 138 608</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>48 556 853 541</b>	<b>39 223 374 169</b>



# COMPTE D'EXPLOITATION Générale

LIBELLE	BRUT	RETROCESSION	NETTE	N-1
Cessions Légales NON VIE	8 537 609 356	6 721 749 493	1 815 859 863	2 821 437 279
Cessions Légales VIE	723 529 494	-	723 529 494	723 282 424
Acceptations Commerciales (Fac & Traités)	8 410 384 640	1 662 921 015	6 747 463 625	4 309 031 313
- REC Ouverture NON VIE	1 563 231 605		1 563 231 605	1 419 467 167
- REC Ouverture VIE	202 576 659		202 576 659	163 927 531
- REC Ouverture Acceptations Commerciales	1 165 671 781	1 313 605 793	-147 934 012	506 013 588
- REC Clôture NON VIE	1 465 118 222	1 587 802 981	-122 684 759	249 625 811
- REC Clôture VIE	280 113 275		280 113 275	202 576 659
- REC Clôture Acceptations Commerciales	1 830 185 638		1 830 185 638	1 165 085 846
<b>PRIMES ACQUISES (I)</b>	<b>17 027 586 400</b>	<b>8 110 473 320</b>	<b>8 917 113 080</b>	<b>8 325 870 986</b>
- SINISTRES REGLES NON VIE	2 593 960 701	483 598 012	2 110 362 689	3 131 464 294
- SINISTRES REGLES VIE	224 380 481		224 380 481	209 875 429
- SINISTRES REGLES en Acceptations Commerciales	705 592 648		705 592 648	529 655 337
- S.A.P Ouverture NON VIE	5 852 859 813	6 906 636 434	-1 053 776 621	128 627 187
- S.A.P Ouverture VIE	178 633 884		178 633 884	151 205 506
- S.A.P Ouverture Acceptations Commerciales	4 119 117 615	-	4 119 117 615	3 465 506 807
- IBNR ouverture	654 585 990	45 724 601	608 861 389	709 259 629
- S.A.P Clôture NON VIE	4 759 970 741	8 263 770 165	-3 503 799 424	-1 053 776 626
- S.A.P Clôture VIE	210 801 106		210 801 106	178 633 884
- S.A.P Clôture Acceptations Commerciales	5 432 342 269		5 432 342 269	4 119 117 618
IBNR clôture	498 453 503	8 776 447	489 677 056	608 861 389
INTERETS ACQUIS aux rétrocessionnaires		522 098	-522 098	-
<b>CHARGES DE SINISTRE (II)</b>	<b>3 620 304 147</b>	<b>1 803 261 491</b>	<b>1 817 042 656</b>	<b>3 269 232 196</b>
COMMISSIONS Versées NON VIE	1 279 770 755	929 378 089	350 392 666	734 350 514
COMMISSIONS Versées VIE	94 317 754	-	94 317 754	88 698 986
COMMISSIONS Versées en Acceptations Commerciales	1 705 529 709	-	1 705 529 709	1 053 562 714
<b>Total COMMISSIONS (III)</b>	<b>3 079 618 218</b>	<b>929 378 089</b>	<b>2 150 240 129</b>	<b>1 876 612 214</b>
<b>INTERET SUR DEPOT (IV)</b>	<b>215 272 755</b>		<b>215 272 755</b>	<b>252 683 150</b>
<b>FRAIS DE CONTROLE CIMA (V)</b>	<b>8 984 500</b>	-	<b>8 984 500</b>	<b>9 391 759</b>
<b>RESULTAT TECHNIQUE (V=I-II-III+IV-V)</b>	<b>10 533 952 290</b>	<b>5 377 833 740</b>	<b>5 156 118 550</b>	<b>3 423 317 967</b>
<b>FRAIS GENERAUX (V)</b>	<b>3 512 436 086</b>		<b>3 512 436 086</b>	<b>2 452 277 576</b>
Produits Financiers Accessoires	219 889 804		219 889 804	150 712 356
			-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>7 241 406 008</b>	<b>5 377 833 740</b>	<b>1 863 572 268</b>	<b>1 121 752 747</b>
Pertes et profits divers	70 689 431		-70 689 431	121 755 904
Impôts sur les sociétés	350 708 837		350 708 837	225 370 043
<b>RESULTAT NET</b>	<b>7 170 716 577</b>	<b>5 377 833 740</b>	<b>1 442 174 000</b>	<b>1 018 138 608</b>

# RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

## Ordinaire Annuelle du 28 Juillet 2023



L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice 2022 et du rapport du Commissaire sur les comptes de cet exercice, approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes et les états financiers dudit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En outre, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA Révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée prend acte des termes de ce rapport.

En conséquence, elle donne quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice susmentionné.

**CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



Sur recommandation du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve la convention réglementée NKALA TOWER portant sur l'acquisition par la SCG-Ré du troisième (3ème) palier du futur siège social du FGIS et Filiales, sis à la Baie des Rois.

De même, sur recommandation du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve la convention réglementée ASSINCO SA portant sur la compensation partielle des soldes Cessions Légales 2021, dûs par la cédante avec un terrain sis à la Zone Economique NKOK, d'une valeur de FCFA 229 Millions.

Elle donne mandat au Président du Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour l'exécution desdites conventions telles que présentées par le Conseil d'Administration.

**CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### Synthèse du Rapport des délibérations

Date du vote : 28/07/2023  
12h57

**Majorité simple des voix  
exprimées**  
**Mode de scrutin : Public**

Votants : 54  
Voix totales : 54  
Voix exprimées : 51  
Non votés : 1  
Taux d'abstention : 3,7%

### Synthèse du Rapport des délibérations

Date du vote : 28/07/2023  
13h16

**Majorité simple des voix  
exprimées**  
**Mode de scrutin : Public**

Votants : 56  
Voix totales : 56  
Voix exprimées : 55  
Non votés : 1  
Taux d'abstention : 0,0%



L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, décide que le bénéfice distribuable se présente comme suit :

Résultat net de l'exercice :	1.442.174.000 FCFA
Report à nouveau 2021 :	67.815.262 FCFA
<b>Bénéfice distribuable :</b>	<b>1.509.989.262 FCFA</b>

Que l'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit :

▮ Réserve Légale :	150.998.926 FCFA
▮ Réserve facultative :	426.493.020 FCFA
▮ Dividendes bruts :	905.000.000 FCFA
(60% du bénéfice distribuable), soit un dividende par action de FCFA 724	
▮ Report à nouveau :	27.497.316 FCFA

Après cette affectation, la situation nette de la société se présentera comme suit :

▮ Capital social :	10.000.000.000 FCFA
▮ Réserve légale :	1.252.812.787 FCFA
▮ Réserve Facultative :	1.426.493.020 FCFA
▮ Report à nouveau :	27.497.316 FCFA
<b>Soit Total :</b>	<b>12.706.803.123 FCFA</b>

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## Synthèse du Rapport des délibérations

Date du vote : 28/07/2023  
13h23

**Majorité simple des voix exprimées**  
**Mode de scrutin : Public**

Votants : 56  
Voix totales : 56  
Voix exprimées : 55  
Non votés : 1  
Taux d'abstention : 0,0%



L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, approuve la nomination au sein du Conseil d'Administration, des membres suivants consécutivement à l'augmentation du capital social par Appel Public à l'Épargne :

- ▮ La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (Cameroun), à charge pour cette dernière de désigner son représentant permanent ;
- ▮ La Société Centrale de Réassurance (Maroc), à charge pour cette dernière de désigner son représentant permanent ;
- ▮ Un Administrateur Indépendant ;
- ▮ Un Administrateur représentant les Petits Porteurs ;
- ▮ Un Administrateur représentant les salariés du Groupe FGIS.

La prochaine session de l'Assemblée Générale désignera nommément les trois (3) derniers Administrateurs susmentionnés, en tenant compte du nombre maximum d'Administrateurs autorisé par l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE.

## Synthèse du Rapport des délibérations

Date du vote : 28/07/2023  
13h32

**Majorité simple des voix exprimées**  
**Mode de scrutin : Public**

Votants : 58  
Voix totales : 58  
Voix exprimées : 55  
Non votés : 1  
Taux d'abstention : 3,4%





L'Assemblée Générale approuve le montant global de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2023 tel que fixé par le Conseil d'Administration.

**CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE.**

### Synthèse du Rapport des délibérations

Date du vote : 28/07/2023  
13h45

**Majorité simple des voix exprimées**

**Mode de scrutin : Public**

Votants : 58  
Voix totales : 58  
Voix exprimées : 51  
Non votés : 3  
Taux d'abstention : 6,9%



L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

**CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### Synthèse du Rapport des délibérations

Date du vote : 28/07/2023  
13h56

**Majorité simple des voix exprimées**

**Mode de scrutin : Public**

Votants : 58  
Voix totales : 58  
Voix exprimées : 56  
Non votés : 1  
Taux d'abstention : 1,7%

  
**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Akim Mohamed DAOUDA**



# RAPPORT SOCIAL

## au 31 Décembre 2022

### INTRODUCTION

**L**a Loi n° 022/2021 du 19 novembre 2021 portant Code du Travail en République Gabonaise, a créé l'obligation d'élaborer chaque année un rapport social alimenté par une base de données sociales.

Ces données se rapportent à neuf (09) thématiques principales : conditions de travail, dialogue social, emploi, départs, formation, déclaration trimestrielle de salaires et l'état de paiement des cotisations sociales, la main-d'œuvre étrangère ainsi que leur position dans l'organigramme, hygiène, santé et sécurité au travail, représentants des délégués du personnel.

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré) présente le Rapport Social, sous ce nouveau format, incluant une comparaison entre les exercices 2021 et 2022.

### CONDITIONS de Travail

**E**n 2022, tout comme les années précédentes, la Direction Générale a maintenu au cœur de ses préoccupations le bien-être des salariés, en mettant à leur disposition un certain nombre de moyens agissant positivement sur leur santé, leur engagement, leur confort social, psychologique et physique :

- **FAUTEUILS** ergonomiques permettant d'adopter une bonne posture et d'être confortable sur son poste de travail ;
- **ESPACE** de travail adéquat ;
- **AMBIANCE** sonore calme et apaisante ;
- **CONFORT** thermique et air conditionné.

### DIALOGUE Social

**E**lément de performance économique, le dialogue social a pour objectif de replacer les salariés au centre de la négociation collective et des discussions dans l'entreprise.

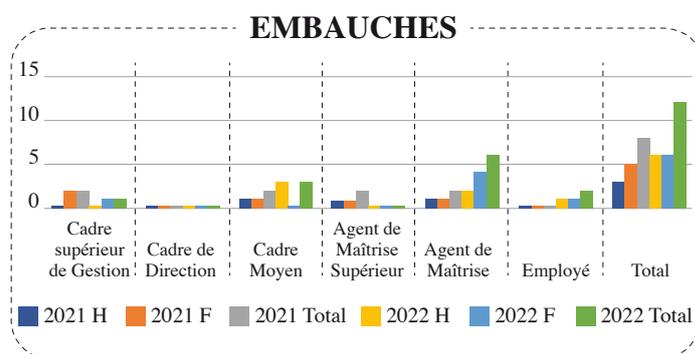
A cet effet, en 2022, un plan d'actions et de réflexion à court et long terme a été présenté à la Direction Générale par les Délégués du personnel :

- **LE MAINTIEN** du climat social et la réduction des inégalités et discriminations ;
- **LE PLAN** de carrière du personnel
- **LE PROGRAMME** de reclassement des salariés ;
- **LA REFONTE** de la prime de bilan afin de valoriser et motiver le personnel ;
- **L'OUVERTURE** du compte bancaire indépendant de la Mutuelle.

De toutes les actions sus citées, l'une d'entre elles a été effective, à savoir la refonte de la prime de bilan. La mise en œuvre et les négociations se poursuivent pour les autres actions.

### L'EMPLOI

Embauches	2021	2022	Var.
CDD	9	8	-1
CDI	4	4	0
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>-1</b>



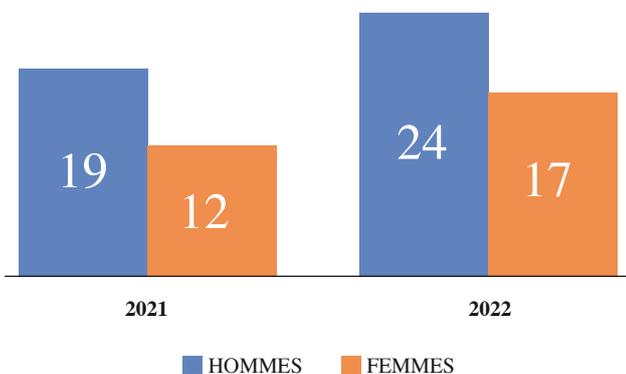
L'emploi en 2022 a été marqué par douze (12) embauches, dont huit (8) en CDD et quatre (4) en CDI. Sur ces dernières, deux (2) portaient sur le passage de CDD en CDI, tandis que les deux (02) autres portaient sur le renforcement des effectifs du Bureau Régional de Kigali (Kigali Regional Office), et le développement du Marché Anglophone. Sur les embauches en CDI, deux (2) sont du genre féminin, ce qui porte aujourd'hui la part de la gente féminine à 41% de l'effectif total.

## EFFECTIF PAR GENRE

	2021	2022	Var.	2021 (%)	2022 (%)
<b>Hommes</b>	19	24	26%	61%	59%
<b>Femmes</b>	12	17	42%	39%	41%
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>41</b>	<b>32%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>



### EFFECTIF PAR GENRE



L'effectif en 2021, était composé de 61% d'hommes et 39% de femmes. Les embauches en 2022 ont permis de renforcer les effectifs féminins passant ainsi de 39% à 41%. Le personnel du genre masculin occupant 59% des effectifs. L'équilibre genre n'est pas encore atteint.

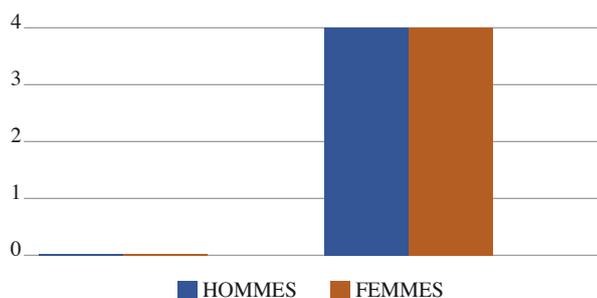
## FORMATIONS & Séminaires

En milliers	2021	2022
Budget	55 000	30 000
Réalisé	60 575	60 611
R/B	110%	202%
Masse salariale	862 412	984 732
R/MS	7%	6%

## RÉSILIATIONS

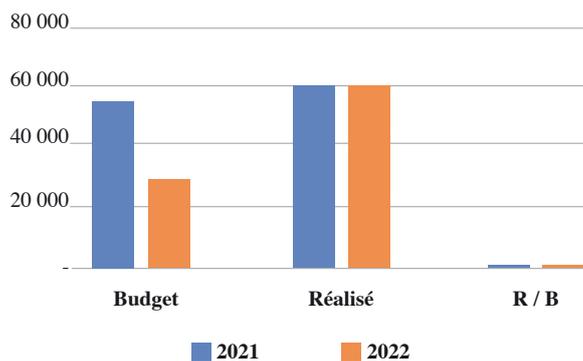
	2021			2022		
	H	F	Total	H	F	Total
<b>Départs au 31 décembre</b>	0	0	0	4	4	8

### DEPARTS 2021 - 2022



L'exercice 2022 a comptabilisé huit (08) départs, parmi lesquels on note deux (02) départs à la retraite et six (06) contrats CDD arrivés à terme, conformément à la réglementation.

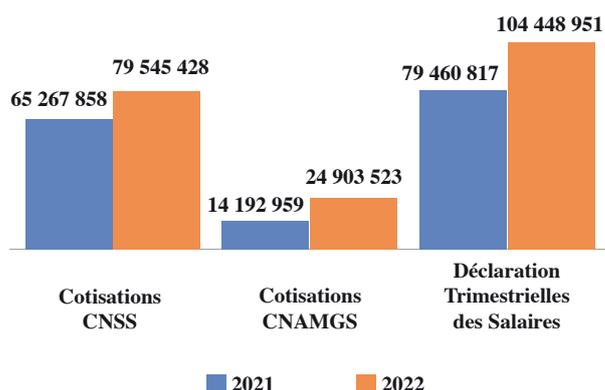
### FORMATION



En 2022, la SCG-Ré a consacré 60,611 millions FCFA sur son budget en formation du personnel. Ce qui représente 102% de la charge prévue.

# DÉCLARATION TRIMESTRIELLE DES SALAIRES et état des paiements des cotisations sociales

## DTS & PAIEMENT DES COTISATIONS SOCIALES



Conformément aux nouvelles embauches de l'exercice en revue, nous observons une nette augmentation des déclarations sociales.

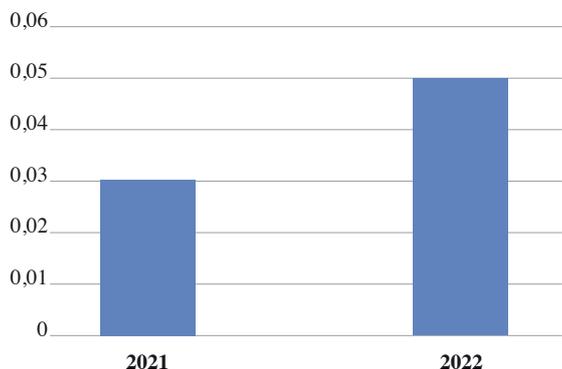
L'ensemble des cotisations ont été reversées intégralement à la CNSS, dans les délais prescrits par la Loi.

	2021	2022	Variation
Cotisations CNSS	65 267 858	79 545 428	22%
Cotisations CNAMGS	14 192 959	24 903 523	75%
Déclaration Trimestrielle des salaires	79 460 817	104 448 951	31%

## SITUATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE et leur position dans l'organigramme

## SITUATION DES POLITIQUES d'hygiène, santé et de sécurité au travail

### MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE



Le poids de la main d'œuvre étrangère est passé de 3% à 5%, consécutivement à l'ouverture de bureaux de souscriptions dans les zones cibles d'expansion de la société.

La politique d'embauche de la main d'œuvre étrangère s'est faite conformément à la législation en vigueur, qui fixe le plafond à 10%.

Conformément au Code du Travail en vigueur, la SCG-Ré poursuit sa politique de maintien et de préservation de la santé et la sécurité de ses salariés et de leurs familles.

Sur l'exercice 2022, cela s'est traduit par des campagnes de sensibilisations sur les cancers masculins et féminins, ainsi que sur les campagnes de dépistage des cancers du sein et de l'utérus du personnel féminin.

Aussi, conformément à la politique sociale de la SCG-Ré, les salariés (en CDD et CDI) et leurs ayants droit bénéficient d'une couverture d'assurance maladie à 100%, ainsi que des assurances complémentaires (retraite, prévoyance collective et frais funéraires).

# REPRÉSENTANTS des délégués du personnel

**E**n 2022, le personnel de la SCG-Ré a renouvelé son collège des Délégués du Personnel à travers une élection. Ont été plébiscités deux salariés du genre masculin ayant les statuts socio-professionnels de cadre Moyen et Agent de Maîtrise.

Ce bureau a été élu le 15 avril 2022 pour un mandat de trois (03) ans.

Compte tenu de l'effectif de la SCG-Ré qui est inférieur à cinquante (50) salariés, le nombre de représentants des délégués du personnel est limité à deux (02).



## CHARGES DU PERSONNEL

En milliers	2021	2022	Variation
<b>Budget</b>	662 102	865 043	31%
<b>Réalisé</b>	862 413	984 732	14%
<b>CA</b>	14 643	16 363	12%
<b>R/B</b>	130%	114%	-13%
<b>R/CA</b>	6%	6%	2%

Compte tenu des actions stratégiques retenues sur l'exercice 2022, la Direction Générale a engagé des frais de personnel à hauteur de 6% du Chiffre d'Affaires, soit un point au-dessus du ratio normé de 5%. Cette hausse est justifiée par les nouvelles embauches dans les nouveaux bureaux de souscriptions.

## DONS ET SPONSORINGS

	2021	2022	Variation
<b>Chiffre d'Affaires</b>	14 643 575 471	16 363 875 977	12%
<b>Dons &amp; Sponsorings</b>	8 446 070	36 252 523	329%
<b>DS/CA &lt; 1°/100 CA</b>	0,06%	0,22%	284%

Dans le cadre de la pré-campagne de l'Appel Public à l'Épargne, la SCG-Ré, entreprise citoyenne, a consacré plus du plafond du ratio réglementaire en dons et sponsorings.



# CONCLUSION

La politique sociale de la Direction Générale au cours de l'exercice 2022 s'est traduite par le renforcement des effectifs, et de compétences, l'accès à la propriété mobilière à travers l'actionnariat salarial. En effet, les salariés de la SCG-Ré ont acquis sept pour cent (7%) des actions qui ont été émises lors de l'opération d'appel public à l'épargne.

Le tableau ci-dessous nous présente la liste des salariés ayant souscrit aux actions de la SCG-Ré.

## NOMS ET PRENOMS

AKENDENGUE Yoleine Vanrelle  
ANOUE KIKI Léandre Junior  
GEDEON Dolphy Sowa  
IMONDO Elsa  
LEMBE NANDA Grâce Ornelia  
MBA OBAME Ariston  
MOUVAKA KOUYA Daine Stévia  
SIPAMIO BERRE Naomie  
ANGOUE MEFANE Yannick Janvier  
BIKA Laurent  
BILOGO EFFA Paméla  
DJUIDJE KAMDEM Isabelle  
EBANG MFOULE Herbert Martinien  
EVOUNA MBOYO Ezéchiel  
GWODOG Crépin Magloire Andrew  
HONAI Karen

IBOUNDA Odile Mauricette  
KOUKPEN Teko  
KOUYA Oswald Evrard  
MAWI Judicaël  
MENGUE KOUMBA Karelle Laétitia  
METOU BEKALE Guy Darren  
MIKOUANGOU NDONG Benjamin  
NGOMA TOE Sir Aboubakar  
NTOUTOUME HOUNKPATIN Gérard  
NTSAME MINKO Roseline  
OBIANG ABOGHO Aymar  
OBIANG OBAME Fritz  
ODZAME NGUEMA Christian Gérald  
ONDJOKOU OREMA Mayilice Germaine  
OTSAGA Marjorie

## MODALITES D'ACQUISITION

**Les souscriptions des salariés se sont faites par apport personnel, rachat de tout ou partie de l'Épargne Retraite et des Prêts internes.**

Avec la signature de la déclaration de Nairobi sur l'assurance durable, la Direction Générale entend sur 2023, mieux outiller sa politique sociale en vue d'une pratique de l'activité de réassurance dans le respect des générations futures.

Fait à Libreville, le 05 mai 2023

**Pour le Comité RHR**

Le Président

**M. Stephen MOUSSIROU**





# SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive

Le Règlement N° 011/CIMA/PCMA/PCE/SG/2021 remplaçant le Règlement N° 0004/CIMA/PCMA/PCE/SG/08, définissant les procédures applicables par les organismes d'assurances dans les Etats membres de la CIMA dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, enjoint les sociétés d'assurances et de réassurance de déposer le rapport annuel de mise en oeuvre du dispositif interne de prévention du blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme et de la prolifération des armes aux Autorités de Supervision, qu'il soumet à la validation du Conseil d'Administration.

Au titre de l'exercice 2022, nous avons sensibilisé les équipes du Département Technique & Commercial en charge de la souscription, pour l'obtention des fiches KYC et des documents de conformité afin de nous assurer non seulement que nous intervenons dans les espaces délimités par les courtiers internationaux, mais aussi que les bénéficiaires effectifs ne sont pas politiquement exposés.

Les actions réalisées se déclinent comme suit :

ACTIONS	MOYENS
Mise à jour de la base de données des clients.	Recenser tous les partenaires en affaires et actualiser leurs données.
Mise à jour de notre fiche KYC.	Actualiser la documentation fournie par les partenaires.
Extension de la fiche KYC pour les placements financiers dans le capital social des sociétés d'assurance et réassurance.	Transmission de la fiche KYC aux partenaires financiers.
Analyse financière et juridique pour les nouveaux prospects.	Réception et analyse des états financiers et autres documents juridiques des nouveaux prospects.
Mise en place d'une convention de confidentialité avec les partenaires.	Création de la convention de confidentialité et envoi par mail pour signature aux partenaires.
Sensibilisation des techniciens sur l'envoi de notre fiche KYC aux nouveaux partenaires.	Rappel par voie électronique aux techniciens d'envoyer la fiche KYC aux nouveaux partenaires.

« Nous n'avons relevé aucune transaction suspecte sur l'exercice écoulé.

Du fait de notre introduction en bourse, les obligations anti-blanchiment prévues dans le Règlement Général de la COSUMAF sont adressées aux Sociétés de Bourse (Art 226 & 230), et au Dépositaire Central Unique (BEAC).

Ce rapport sera transmis aux deux (2) Régulateurs COSUMAF, CIMA, et à l'Agence de Navigation d'Investissement Financière (ANIF).

La situation des fiches KYC transmises se présente comme suit :

2022			2021	
PARTENAIRES HORS GABON	TRANSFERT FICHES KYC	RETOUR DES FICHES SIGNÉES	TRANSFERT FICHES KYC	RETOUR DES FICHES SIGNÉES
52	38	20	-	-

Mme EVOUNA MBOYO Ezéchiel  
 Chef de Département Contrôle Permanent



# PRINCIPALES ADRESSES

## SIEGE SOCIAL

### GABON

2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer  
B.P. : 6757 / Libreville, Gabon Email : [infos@scg-re.ga](mailto:infos@scg-re.ga)  
Tél. : (+241) 011 74 80 80 - 011 74 80 81 - 011 74 80 83 - 011 74 80 84  
011 74 80 85 / Fax : (+241) 011 74 80 82

### SUCCURSALE : SCG-RÉ RWANDA

### BUREAU REGIONAL DE KIGALI | RWANDA

Centenary House, 8 KN 4 Ave  
B.P. : 2523 / Kigali, Rwanda / Email : [kigali.office@scg-reass.com](mailto:kigali.office@scg-reass.com)  
Tél. : (+250) 788 124 200

### BUREAUX RÉGIONAUX

### BUREAU REGIONAL D'ABIDJAN | COTE D'IVOIRE

Rue Thomasset / Immeuble Saint Augustin, 3ème Etage / Abidjan Plateau  
Email : [abidjan.office@scg-reass.com](mailto:abidjan.office@scg-reass.com)  
Tél. : (+225) 07 02 85 68 77

### BUREAU REGIONAL DE LIBREVILLE | GABON

2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer  
B.P. : 6757 / Libreville, Gabon Email : [libreville.office@scg-reass.com](mailto:libreville.office@scg-reass.com)  
Tél. : (+241) 011 74 80 81

### BUREAUX DE LIAISON

### GLOBAL REINSURANCE BROKERS (GRB) | CAMEROUN

Immeuble SCI, Boulevard de la Liberté, Akwa  
B.P. : 5244 / Douala, Cameroun  
Tél. : (+237) 654 98 80 92 - 680 87 21 42  
Email : [globalre@globalre-brokers.com](mailto:globalre@globalre-brokers.com) / [mowona@globalre-brokers.com](mailto:mowona@globalre-brokers.com)  
Site web : [www.globalre-brokers.com](http://www.globalre-brokers.com)

### LG CONSEIL | CONGO

303 - 305 Avenue Charles de Gaulle  
B.P. : 5207 / Pointe-Noire, Congo  
Tél. : (+242) 06 540 02 84 - 05 769 65 65

Suivez-nous sur :   [www.scg-re.ga](http://www.scg-re.ga)



## RAPPORT ANNUEL

### Comité de rédaction :

Président : Dr Andrew GWODOG

Vice-Président : M. Judicaël MAWI

Membres : Mme Roseline NTSAME MINKO

Mme Isabelle Melissa KAMDEM

### Service Communication :

Mme Colette AMORISSANI

Conception graphique : EMERY